

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 43 Géographie 2.1			
Code	PEGH2B43SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	55 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie du bloc 2 vise à réactiver les concepts et les démarches géographiques mises en place au bloc 1 et à contextualiser ceux-ci dans des tâches plus complexes. Le cours permettra un approfondissement des concepts utiles à l'analyse de la réalité géographique dans toutes ses dimensions et à la mise en place de dispositifs pédagogiques nécessaires à une pratique professionnelle tant pour des cours d'EDM, de sciences humaines que de géographie dans l'enseignement secondaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs

- disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissage pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B43SHA Géographie 1 55 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B43SHA Géographie 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 1			
Code	13_PEGH2B43SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	55 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Mise à niveau des compétences didactiques et des fondements disciplinaires nécessaires pour enseigner les aspects géographiques prévus les référentiels :

- Les Socles de compétences - éveil - formation historique et géographique (comprenant la formation à la vie sociale et économique) – éléments relatifs à la formation géographique ;
- Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie - éléments relatifs au 2e degré ;
- Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques – formation historique et géographique - éléments relatifs au 2e degré (pour le volet B2/B3) ;
- Référentiel du tronc commun - référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES) – éléments relatifs à la formation géographique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développer la connaissance des savoirs, savoir-faire et compétences propres aux programmes qui contiennent une formation géographique dans l'enseignement secondaire.

Plus spécifiquement, la connaissance des modèles spatiaux et des relations spatiales de référence pour comprendre des répartitions spatiales. S'exercer à la manipulation d'un SIG et de géoportails. Développer les connaissances relatives aux notions et concepts spécifiques aux thèmes du programme de formation historique et géographique et aux enjeux liés aux risques naturels.

AA1 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

AA2 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

AA3 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissage pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

AA4 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Connaissance et mobilisation de modèles spatiaux et de théories pour comprendre la répartition spatiale d'aléas climatiques et de phénomènes météorologiques. Analyse de l'occupation du sol pour caractériser le risque et la vulnérabilité de territoires exposés à des aléas climatiques et météorologiques. Exercice de mobilisation des modèles spatiaux pour justifier des répartitions spatiales nouvelles.

Fondements disciplinaires et didactiques requis pour enseigner le volet géographique en FHG à partir d'informations relatives aux flux migratoires, à l'étalement urbain, à l'accès à l'eau et aux risques tectonique et d'inondation.

Objets d'étude:

- La climatologie et la météorologie comme outils pour comprendre des risques naturels;
- Les liens entre l'environnement et l'étalement urbain et comment l'étalement urbain marque les territoires;
- Les spécificités des enjeux de l'accès à l'eau et l'environnement méditerranéen et comment ces enjeux marquent les territoires;
- Comment les flux migratoires marquent des territoires et les liens entre ces flux et l'environnement;
- Les portails numériques de référence pour chaque objet d'étude en géographie.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives. Ces productions seront ponctuées de temps de structuration des connaissances ou de clarification de procédures à suivre. Les productions et les structurations alimentent progressivement un portfolio d'apprentissage (format numérique en ligne sur un SIG).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les activités sont réalisées sous la guidance de l'enseignant. Les productions (celles de référence) sont accompagnées de critère de qualité afin que chacun puisse se situer par rapport à ce qui est attendu et puisse poser les questions utiles pour lever les difficultés rencontrées.

Le portfolio d'apprentissage peut être alimenté par des productions des pairs.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements : Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14.

Référentiels mobilisés pour la rédaction des programmes : « Socles de compétences », « Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie », « Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - formation historique et géographique » et « Référentiel du Tronc commun »

Le portail numérique du cours (prof.scienceshumaines.be).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours disponibles sur la plateforme, sur le portail du cours de sciences humaines, le wiki des sciences humaines et sur le portail ArcGIS Online.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur :

- un test en ligne (connaissances déclaratives) pour 30% des points;
- un examen écrit (analyse spatiale d'un risque climatique ou météorologique) pour 40 % des points;
- un examen oral (analyse critique d'une séquence en FHG) pour 20 % des points.

La participation aux travaux dirigés compte pour 10 % de la note finale.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant préviendra au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Au Q3, les modalités de l'évaluation sont les mêmes qu'au Q1.

Une évaluation non présentée sera notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant préviendra au plus vite l'enseignant, et présentera ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation (l'étudiant fait les démarches nécessaires).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10			Evc	10
Période d'évaluation	Exm	90			Exm	90

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Le TJ du Q1 est reporté au Q3, mais dans une moindre proportion.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).